

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SARTHOIS



Depuis près de 30 ans, le Département intervient avec une politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) qui vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

17 sites sont aujourd'hui labellisés ENS de par les enjeux écologiques forts qu'ils comportent. Forêts, marais, tourbières, prairies humides, étangs, coteaux, landes, cavités, autant de milieux naturels, riches d'une faune et d'une flore souvent menacées, protégés dans le cadre du réseau de sites ENS mis en place par le Département. La gestion de ces sites relève soit du Département, soit de communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

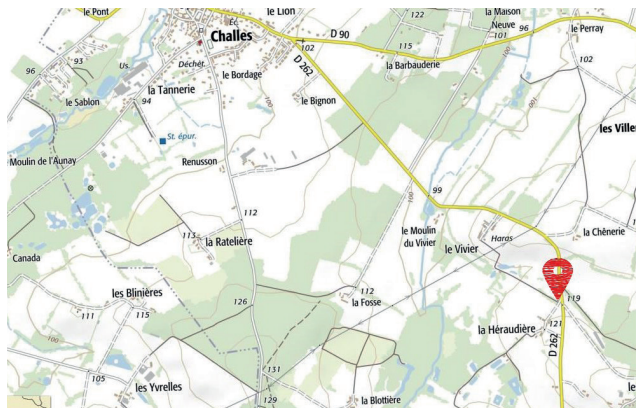
De mars à septembre, des sorties gratuites sont proposées dans le guide des Rendez-vous nature, disponible sur demande au 02 43 54 74 25 ou sur www.sarthe.fr.



Sources : IGN, GeoFlu, DREAL, CD72 - Date : Août 2020

COMMENT S'Y RENDRE

Depuis le bourg de Challes, prendre la direction du Grand-Lucé. Le chemin d'accès se trouve à droite après le Haras du Vivier.



Coordonnées GPS : X : 47,918414, Y : 0,433413

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Ce site est sensible par la rareté des espèces présentes. Merci de les respecter, de rester sur le sentier et de veiller à ne rien jeter ni détériorer (cueillette interdite).



Département de la Sarthe

Direction des Territoires, de l'agriculture et du développement durable

Téléphone : 02 43 54 74 25

www.sarthe.fr



ESPACE NATUREL SENSIBLE SARTHOIS

Vallée du Vivier

CHALLES



Bienvenue sur l'espace naturel sensible de la Vallée du Vivier

LE PARCOURS

Circuit de 4 km

Durée : 1h30 à 2h

Difficultés : Aucune

Visite sur demande : Anne Combelle, technicienne ENS
anne.combelle@sarthe.fr

Équipements : prévoir des bottes pour les visites.

Pas accessible aux poussettes.



Site connecté au circuit : Parcours de découverte en Pays du Mans «Challes et la Vallée du Narais». Pour demander une plaquette :
accueil@paysdumans.fr ou 02 43 51 23 23

HISTORIQUE DU SITE

La Vallée du Vivier : un cœur de biodiversité du Narais

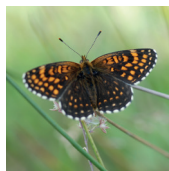
Cette petite vallée appartient à un réseau de tourbières (La Vallée du Narais), rares en Sarthe, jouant un rôle important dans la préservation de la ressource en eau.

Le Département de la Sarthe a acquis cet Espace Naturel Sensible en 2004 dans l'optique de préserver la richesse patrimoniale du site. Il a longtemps été exploité par les agriculteurs (pâturage, foin), puis laissé à l'abandon. En restaurant ce bas-marais alcalin, le Département a permis la préservation de nombreuses espèces spécifiques des prairies semi-tourbeuses comme la Gentiane pneumonanthe ou le Maillot de Desmoulin (gastéropode d'environ 2mm).



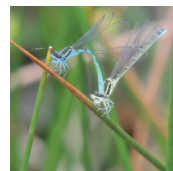
Gentiane pneumonanthe
(juillet à août)

Mais aussi : l'Aconit napel et le Selin à feuilles de Carvi



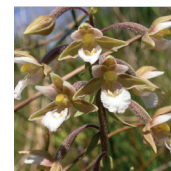
Mélitée noirâtre
(juin à juillet)

Mais aussi : le Nacré de la Sanguisorbe



Agrion de Mercure
(mai à août)

Mais aussi : le Sympetrum sanguin



Epipactis palustris
(mi-juin à septembre)

CE QUE VOUS POURREZ ENTENDRE...

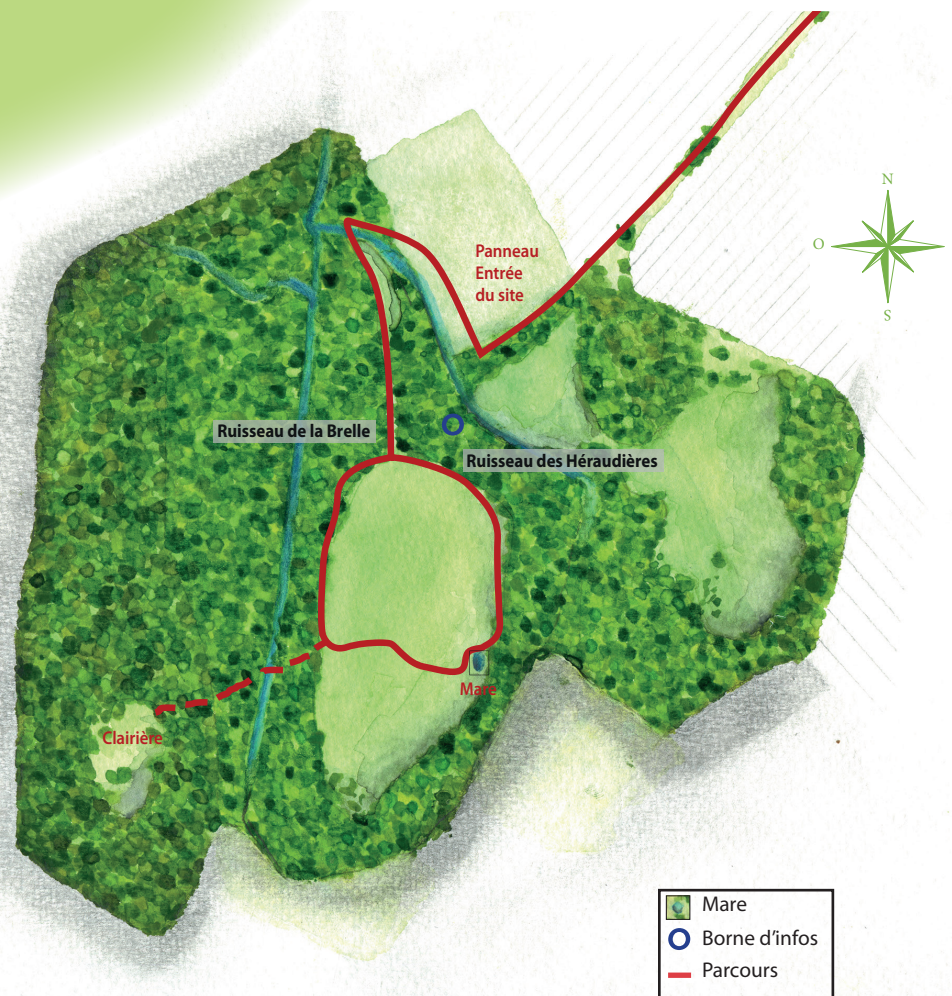


Criquet ensanglanté
(mi-juin à septembre)



Grenouille rousse
(mars à mi-avril)

CE QUE VOUS POURREZ VOIR...



LE BAS-MARAIS ALCALIN

Véritable éponge retenant l'eau, le bas-marais alcalin est une des nombreuses formes de tourbière existant en France. Même au milieu de l'été, le sol reste très humide et spongieux. Pour le bas-marais alcalin, l'eau est apportée par les nappes souterraines, les écoulements, la pluie et les sources... Au contraire du haut-marais, qui reçoit l'eau uniquement par les précipitations. Tandis que ce dernier offre très peu de ressources nutritives pour les êtres vivants, le bas-marais est un milieu plus riche, avec une biodiversité plus importante, et des espèces peu spécialisées dans un type de milieu. Et cela se remarque au premier coup d'oeil : la végétation y est en général plus luxuriante, plus haute, plus verte et de nombreuses espèces se partagent l'espace.

